

# Domaine Public

1 7 6 0

Edition PDF  
du 17 décembre 2007

Les articles mis en ligne  
entre le 12 et  
le 16 décembre 2007

**Analyses,  
commentaires  
et informations sur  
l'actualité suisse.**

Un point de vue  
réformiste en  
toute indépendance  
depuis 1963,  
désormais interactif  
et en continu sur  
**domainepublic.ch**

---

## Dans ce numéro

### **L'UDC rattrapée par les institutions, sa propre suffisance et l'âge du capitaine**

Les superstratèges de l'UDC battus à leur propre jeu.  
Une défaite durable, encaissée faute de reconnaître  
l'intelligence des gens et des institutions (Yvette Jaggi)

### **Election du Conseil fédéral: retour à la (presque) normale**

Erreur réparée avec l'éviction de Blocher,  
mais la concordance n'est pas encore sauvée  
(Jean-Daniel Delley)

### **Christoph Blocher:**

#### **échec d'un style, fin d'un contre-emploi**

Fondamentalement *unschweizerisch*, le tribun-ministre  
zurichois est expulsé pour ses fautes de style  
autant que pour son mépris des lois (Yvette Jaggi)

### **Document: Blocher dans le texte**

Sa diatribe après l'assermentation  
d'Eveline Widmer-Schlumpf

### **EWS, notre amour**

Comme avant elle Ruth Dreifuss,  
Eveline Widmer-Schlumpf  
suscite les espoirs les plus fous (François Brutsch)

### **Opposition, volonté populaire:**

#### **l'UDC s'emploie à détourner le sens des mots**

Des manipulations du vocabulaire politique  
au service d'une stratégie de rupture inconnue dans  
la culture politique suisse, et incompatible avec celle-ci  
(Jean-Daniel Delley)

### **L'UDC contre l'Europe: rien de bien nouveau**

Un tour d'horizon des dossiers en suspens  
(Albert Tille)

## L'UDC rattrapée par les institutions, sa propre suffisance et l'âge du capitaine

*Les superstratégies de l'UDC battus à leur propre jeu. Une défaite durable, encaissée faute de reconnaître l'intelligence des gens et des institutions*

Yvette Jaggi (16 décembre 2007)

«*Hannibal*» l'avait amené. Darbellay l'a emmené. Il y a quatre ans, Christoph Blocher bénéficiait d'une opération stratégique sans précédent. Il vient de tomber par l'union de forces qu'il a tout simplement sous-estimées – comme il méprise tout ce qui lui résiste. Moi ou rien ni personne d'autre.

Il faut dire que les résultats du 21 octobre avaient de quoi rendre les dirigeants de l'UDC confiants dans la suite des opérations électorales. Certes, les seconds tours pour le Conseil des Etats, dans les cantons de Vaud, Saint-Gall et Zurich surtout, n'étaient pas rassurants. Mais pas de quoi augmenter la paranoïa habituelle, suffisamment nourrie par les soi-disant complots, ourdis en particulier par cette brave sous-commission Meier-Schatz. Pas de quoi non plus ébranler le moral d'un chef qui se croit investi d'une mission de salut national, ni ses lieutenants, tous persuadés d'avoir définitivement raison. Au point d'oublier des données aussi importantes que le mode d'élection, majoritaire et indirect, prévalant pour la désignation des membres de l'exécutif fédéral. Comme si les mêmes qui avaient su compter jusqu'à 246 il y a quatre ans avaient oublié leur arithmétique et croyaient les détracteurs de Blocher incapables de construire une majorité de grands électeurs en

moins d'un jour.

Prétention fatale. Le président Ueli Maurer qui a eu, tout comme l'intermédiaire socialiste Andrea Hämmerle, deux brèves conversations téléphoniques avec Eveline Widmer-Schlumpf dans les heures précédant le vote, en a tiré des conclusions exactement inverses; le Zurichois a cru comprendre que la candidate involontaire refuserait son éventuelle élection alors que le Grison Hämmerle a estimé qu'elle oserait siéger au gouvernement sans l'appui de son groupe, de facto déjà refusé à Samuel Schmid.

De fait, l'UDC se trouve rattrapée par ce qu'elle a négligé, méprisé même, les institutions et les usages. Par les Chambres fédérales, dont les membres ont une fois de plus rappelé «*qui commande dans ce pays*» au moment d'élire l'exécutif, sans instruction. Tous les partis, PS en tête, savent ce que cela peut vouloir dire. Par les cantons ensuite, dont les sections UDC renâclent à l'alignement souhaité dans l'entourage de Christoph Blocher, parce qu'elles entretiennent un rapport différencié au pouvoir. Par ses propres outrances aussi et les menaces tous azimuts, proférées par MM. Maurer, un président qui renvoie les femmes au foyer et à l'autel, Mörgeli, un historien qui ne craint pas les contre-vérités ni

les accusations les plus dures en politique, Freysinger, un écrivain qui s'exprime sans complexe avec une vulgarité haineuse et un inoxydable triomphalisme. Pour ne rien dire d'Ulrich Schläuer, dont l'initiative anti-minarets révolue jusque dans les rangs blochétiens.

Ce qui aura sans doute le plus frappé, et choqué, reste la dimension nationale et personnalisée donnée à la campagne 2007. Même portrait, mêmes affiches, mêmes moutons d'Arbon à Genève et de Bâle à Chiasso. Comme si le peuple élisait le Conseil fédéral – thème de la prochaine initiative de l'UDC, promise à l'insuccès que son caractère *unschweizerisch* lui vaudra certainement.

Comment l'UDC va-t-elle organiser son propre sauvetage? Grâce aux millions de Christoph Blocher? Même si l'argent ne suffit pas, le financement des partis va faire l'objet d'une réglementation en Suisse aussi. Grâce à un parachutage du même Blocher à la faveur des élections cantonales du printemps prochain à Schwyz par exemple, voire à Saint-Gall ou en Thurgovie? Une opération d'un genre inédit en Suisse, où elle risque bien de mal passer, surtout au profit d'un personnage qui ferait son retour aux affaires à un âge où en principe on les a quittées. Grâce à l'apprentissage d'une

politique variant selon les étages de l'Etat fédératif helvétique, de surcroît différenciée au niveau de la Confédération, avec opposition au seul Conseil fédéral mais participation critique aux travaux parlementaires? Difficilement praticable dans le quotidien politique, une telle «*déconstruction sélective*» serait encore plus difficile à expliquer et à coordonner.

Au total, la redistribution des cartes après le 12 décembre 2007 va se faire dans la douleur, et pas seulement à l'UDC. Car dans les autres formations aussi, l'année qui s'achève laissera des traces. Quant aux institutions, elles auront été passablement malmenées sans que s'annonce une véritable réforme du système, notamment pour l'élection du Conseil fédéral. Pour l'heure, la rage et la joie

dominent, dans l'un et l'autre camp. L'heureuse surprise une fois dégustée, les gagnants du 12 décembre auront la responsabilité de transformer l'essai et de reconstruire une véritable concordance, avec mise en œuvre d'un programme commun comprenant des réponses acceptables aux principaux défis du proche avenir.

## **Election du Conseil fédéral: retour à la (presque) normale** *Erreur réparée avec l'éviction de Blocher, mais la concordance n'est pas encore sauvée*

Jean-Daniel Delley (12 décembre 2007)

La véritable révolution, c'est en 2003 qu'elle eût lieu. Le parlement a élu alors un personnage incapable d'intégrer le collègue gouvernemental, imposé par son parti sous la menace d'une opposition systématique et peu respectueux de la séparation des pouvoirs et de l'Etat de droit. Ce faisant la majorité parlementaire a mis en danger la collégialité de l'exécutif, condition indispensable de son fonctionnement. Et, contrairement aux apparences, elle a mis à mal le principe de concordance en accordant une place injustifiée à une UDC plus intéressée à son profil qu'à la solution des grands problèmes de l'heure. Aujourd'hui, c'est un retour à la normale qu'a décidé ce même parlement, conscient de son erreur.

Retour aux conditions d'une collégialité assumée d'abord. En quatre ans, le tribunal zurichois a montré à l'envi qu'il

est resté un chef de clan et non un magistrat, jouant sa partition de soliste au service exclusif de son parti, ne craignant pas les mensonges les plus grossiers et le recours à la chasse aux sorcières pour asseoir son influence.

La concordance ensuite, le mot le plus souvent prononcé ce matin du 12 décembre, mais aussi le plus maltraité. Tous les partis ont fait allégeance à ce principe, pour aussitôt le trahir dans leurs propos. Mais l'éviction de Christoph Blocher ne traduit pas encore un retour complet à la concordance. Car ce principe ne relève pas de l'arithmétique, il faut le répéter inlassablement face aux efforts de réduction dont il fait l'objet. En Suisse, aucun parti ne peut prétendre participer au Conseil fédéral sur la base de sa seule force électorale. C'est pourquoi les partis ne sont devenus gouvernementaux que par cooptation: d'abord les conservateurs catholiques –

aujourd'hui PDC – à la fin du 19ème siècle, les paysans, artisans et bourgeois (UDC) ensuite, les socialistes enfin. Mais cette cooptation obéit à des règles: le besoin d'élargir l'éventail politique au gouvernement pour obtenir des majorités solides au Parlement comme devant le peuple, ce qui implique l'adhésion des partis candidats au Conseil fédéral à des positions considérées comme importantes par leurs partenaires. Aujourd'hui, en refusant tout rapprochement avec l'Union européenne – l'adhésion, puis l'Espace économique et les accords bilatéraux –, l'UDC met en péril la position politique et économique de la Suisse. Ne serait-ce que pour cette raison, elle n'est capable de concordance.

Non, la présence d'un Samuel Schmid et, le cas échéant, d'une Eveline Widmer-Schlumpf au gouvernement ne respecte pas la concordance,

contrairement à ce que prétendent les parlementaires tentant d'amadouer l'UDC. Ces deux magistrats ne sont pas reconnus par leur parti, ils ne

le représentent pas. Hors sol, ils sont dans l'incapacité d'assurer ce lien nécessaire entre le gouvernement et le parlement. Actuellement, seul

un exécutif sans démocrates du centre traduirait une concordance digne de ce nom.

## Christoph Blocher: échec d'un style, fin d'un contre-emploi

*Fondamentalement unschweizerisch, le tribun-ministre zurichois est expulsé pour ses fautes de style autant que pour son mépris des lois*

Yvette Jaggi (12 décembre 2007)

Patron milliardaire, il se présente comme un humble missionnaire proche du peuple des fidèles; paysan professionnel puis grand industriel mondialisé, il s'oppose aux subventions à l'agriculture comme à toute aide publique à l'exportation; député pendant une demi-douzaine de législatures dans les conseils au niveau local, cantonal puis national, il fait sien l'antiparlementarisme viscéral des populistes qui se méfient de toute démocratie indirecte. Telle est la pensée blochérienne: délibérément contradictoire et provocante jusqu'au mépris de la logique et de tous les publics dotés d'un esprit critique.

Mais on ne peut durablement à la fois faire serment de respecter la loi et en donner une lecture biaisée. Docteur en droit, chef du département fédéral de justice et police, Christoph Blocher aura pris, pendant ses quatre longues années de contre-emploi, trop de libertés avec les lois et les institutions, les principes (sauf les siens) et les usages, pour ne pas mériter une bonne et dure punition, comme on les pratique dans les milieux protestants de stricte

obéissance. La voilà donc administrée, par ceux-là même qui n'ont jamais accepté son idéologie, ni surtout son style.

Un style agressif, provocateur, arrogant, moqueur, aux antipodes du respect d'autrui et de l'ouverture au compromis. Le style brusque d'un meneur, d'un chef de clan, d'un ploutocrate, pas d'un gouvernant élu dans une Suisse qui déteste tous ceux qui veulent joindre autorité et vitesse, au mépris du pragmatisme tous terrains comme de la lenteur démocratique.

Partie intégrante du style, le langage le traduit bien, en mots et en images. Les adversaires sont systématiquement disqualifiés, leurs idées ridiculisées, leurs meilleures intentions dévalorisées. Les agrariens des années huitante considéraient les écolos des champs et les *Sozis* des villes comme de dangereuses nuisances. Auront ainsi successivement passé pour «hystériques», dans le discours de l'UDC et de son organe officieux *Die Weltwoche*, ceux qui ont dénoncé les pluies acides, les pollutions planétaires, les changements

climatiques, les dangers liés à la détention d'armes d'ordonnance à domicile. Inversement, les mêmes «démocrates du centre» et leurs proches crient promptement au scandale chaque fois qu'ils croient détecter des abus en matière d'aide sociale, de politique de l'asile ou de comportement des immigrés. Quant aux mots évocateurs, à même de réveiller ou de susciter des peurs tapies au cœur des patriotes inquiets, ils sont ressassés jusqu'à l'usure, avec toujours l'effet de contraste implicite: arme blanche contre fusil-mitrailleur, poignard dans le dos contre lutte à la culotte, mouton noir contre laine nature, minaret de banlieue contre clocher du village, etc.

Le tout peut marcher et tenir lieu d'argumentation électorale de poids dans des scrutins à la proportionnelle, comme on l'a vu le 21 octobre dernier. En fait, dès qu'interviennent les exigences du système majoritaire, les risques d'échec se font bien réels. En témoignent les tout récents scores de MM. Ueli Maurer à Zurich et Christoph Blocher à Berne.

## Document: Blocher dans le texte

*Sa diatribe après l'assermentation d'Eveline Widmer-Schlumpf*

Rédaction (15 décembre 2007)

**Donnant suite à la suggestion d'une lectrice (qui a bien voulu se charger de la tâche qu'elle proposait!), nous publions en traduction intégrale l'intervention de celui qui ne sera plus à la fois conseiller fédéral et chef de l'opposition dès le 1er janvier prochain (d'après le texte mis en ligne par le *Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale*). Pour l'édification des citoyennes et citoyens de ce pays.**

*Blocher Christoph, conseiller fédéral*: Il y a quatre ans, j'ai été élu conseiller fédéral par ce Parlement. J'ai accepté le mandat découlant de cette élection et me suis mis au service de notre pays et de notre peuple avec toute ma force et au mieux de mes compétences et de ma conscience. Je ne tirerai pas ici le bilan de mon action; je le ferai le 28 décembre. Vous m'avez aujourd'hui retiré ce mandat, par le biais d'une élection – surtout d'une non réélection – sans vraiment en expliquer l'arrière-plan.

Une chose m'apparaît clairement – et c'est ce qui fait la beauté de ce pays: le Parlement peut évincer quelqu'un du gouvernement mais il ne peut pas lui enlever la possibilité de continuer son action politique dans le pays.

J'hésite entre soulagement, déception et indignation. Vous le comprendrez. L'indignation? A vrai dire, pas parce que vous avez élu un autre conseiller fédéral mais à cause de la manière dont vous l'avez fait.

Le soulagement, parce que, dorénavant – encore faudra-t-il que je fasse quelques progrès – je pourrai à nouveau dire ce que je pense; et parce que, dans le futur, je pourrai parler de choses qu'il m'était interdit d'aborder sous les excellents prétextes de collégialité, de concordance, etc. Alors que ces choses, en vérité, n'auraient pas dû être interdites. Voilà donc l'avantage: on peut maintenant parler de tout. La journée d'hier m'en a bien montré la nécessité.

Que n'ai-je pas entendu ces derniers mois – et je m'adresse ici particulièrement au PDC: la concordance – le saint des saints; la tolérance – la plus grande des vertus; la collégialité – au point de se renier soi-même; le secret de fonction – le plus souvent, il couvre beaucoup de saletés et de choses que personne ne devait voir. Etre dans l'opposition permet maintenant de dévoiler tout cela (opposition vient du latin *opponere*, ponere signifie «poser», *ob* signifie «contre», *opponere* signifie donc «poser contre»), pour autant que cela soit encore nécessaire après la

journée d'hier.

Bilan, volonté populaire, bien du peuple, rien de tout cela n'a présidé à cette élection. Il fallait bien plutôt cacher quelque chose.

Je quitte donc ce gouvernement mais pas la vie politique. Toutes ces lettres inquiètes que j'ai reçues hier et encore cette nuit où se manifestait la crainte que j'abandonne la politique et que je me retire quelque part sur la Riviera – quelle erreur! Je vais me mettre corps et âme au service de la politique – hors du gouvernement (*applaudissements partiels*). Nous verrons ce qui en sortira. Peut-être cela amènera-t-il le gouvernement et, disons-le, surtout le Parlement à marcher droit par peur d'une opposition de qualité qui fera son travail. Voilà qui serait la meilleure des choses.

Vous devez donc vous contenter maintenant d'un gouvernement où seuls trois partis sont représentés et dont deux membres sont dorénavant exclus de leur fraction. Je vous souhaite bien de la chance. Et si je peux rassurer ceux qui ont peur que je me retire, je peux de même inquiéter mes adversaires: non, je ne me retire pas! (*standing ovation du groupe UDC*)

## EWS, notre amour

*Comme avant elle Ruth Dreifuss, Eveline Widmer-Schlumpf suscite les espoirs les plus fous*

François Brutsch (14 décembre 2007)

Dans *Le choc amoureux*, Francesco Alberoni définit celui-ci comme «*l'état naissant d'un mouvement social à deux*». C'est la Libération, Mai 68, la chute du Mur en privé. Un état de grâce pendant lequel tout est possible, des perceptions extra-sensorielles se développent (ou, comme dit joliment l'anglais, tous vos sens prennent congé), l'excitation fait disparaître la fatigue et relègue la vie quotidienne à l'arrière-plan: le passé est oublié, l'avenir s'annonce radieux. On a une démonstration du parallèle avec la ferveur avec laquelle est accueillie la tombeuse de Christoph Blocher, Eveline Widmer-Schlumpf. Le phénomène s'était déjà produit lors du précédent psychodrame gouvernemental: c'était alors

Ruth Dreifuss qui était apparue miraculeusement après l'éviction de la candidate du PS, Christiane Brunner, et le retrait dramatique de l'élue, Francis Matthey.

Dans les deux cas, voici une femme investie de la mission de sauver le pays (dans le sens de guérir; on attend de l'homme providentiel qu'il porte, lui, le fer où ça fait mal). Hors de leur milieu et de leurs proches, nul ne les connaissait la veille. Et pourtant, mystérieusement, des milliers de gens de toute provenance, de tous âges et de tous milieux s'en sentent instantanément proches, leur vouent une confiance non pas tant aveugle que béate, et ont au fond le sentiment de les avoir toujours connues: le coup de foudre! Et

n'était-elle pas sympathique, franche et directe, Eveline, dans cette brève séquence sur un quai de gare à Zurich?

Jeudi matin à la télévision, il fallait voir les verts, les socialistes jusqu'aux moins acquis à la participation au gouvernement dévorer des yeux leur élue, applaudir à tout rompre comme jamais un politicien UDC! Les électeurs de droite de Ruth Dreifuss ont rapidement retrouvé le chemin de la confrontation démocratique, la gauche découvrira bien assez tôt que la plus folle passion peut aussi mûrir en mariage de raison (synonyme: concordance). En attendant, ça stimule la sécrétion d'endomorphines!

## Opposition, volonté populaire: l'UDC s'emploie à détourner le sens des mots

*Des manipulations du vocabulaire politique au service d'une stratégie de rupture inconnue dans la culture politique suisse, et incompatible avec celle-ci*

Jean-Daniel Delley (16 décembre 2007)

Il ne faut pas faire trop grand cas des menaces et des rodomontades de l'UDC. La colère et la frustration de ce parti après l'échec de son leader expliquent la violence de ses propos. Les institutions helvétiques sont suffisamment solides et ancrées dans la culture politique pour résister à

ces déclarations de guerre.

Par contre il est un combat, plus sournois, qu'il ne faut pas négliger, celui que mène systématiquement l'UDC avec les mots. Car les mots sont les lunettes à travers lesquelles nous interprétons la réalité. En détourner le sens, c'est

façonner progressivement le paysage politique à son avantage.

En ne reconnaissant pas les deux élus au Conseil fédéral issus de ses rangs, l'UDC annonce son retrait dans l'opposition. L'innovation langagière est d'importance car

le couple majorité-opposition fait référence au régime parlementaire. En Suisse, un parti est gouvernemental ou non gouvernemental selon qu'il est représenté ou non à l'exécutif. Et dans les deux cas de figure il est susceptible de s'opposer à un objet particulier lorsqu'il estime que son point de vue n'a pas été suffisamment pris en compte. Mécontent du compromis, il s'y oppose au parlement et, le cas échéant, devant le peuple. Mais l'opposition de principe, telle qu'on peut l'observer chez nos voisins, n'a pas de sens, sauf à espérer conquérir la majorité. S'agit-il d'une erreur de langage de la part d'une UDC sous le coup de l'émotion? Plusieurs indices montrent que tel n'est pas le cas et que ce parti vise à tracer une frontière étanche entre lui et tous les autres partis confondus. Ainsi, par exemple, de son refus de participer à l'émission de la télévision alémanique *Arena* sous prétexte qu'on ne lui attribue pas à elle seule le même nombre d'intervenants qu'à l'ensemble des autres formations; ainsi de sa volonté de ne plus tolérer la moindre incartade de l'un ou l'autre de ses élus, une discipline propre

aux régimes parlementaires. L'UDC distingue très clairement le «*nous*» et «*les autres*», ses adversaires, réduisant le réel à une dimension binaire. Empruntant à la logique évangélique – qui n'est pas avec moi est contre moi –, elle vise à se profiler comme la seule référence des mécontents, toutes les autres formations politiques étant faites du même bois.

Bien sûr, dans les faits cette ambition ne trouvera pas à se réaliser. Les décisions continueront à émaner de majorités variables selon les dossiers, et l'UDC s'y ralliera lorsque des projets correspondront à ses objectifs. A défaut, elle perdrait toute crédibilité auprès de son électorat. Mais à terme, cet abus de langage risque de conduire à une polarisation réductrice et à une pollution du débat politique.

Démocratie et volonté populaire font l'objet d'un même détournement de sens. Pour l'UDC, le peuple se meut dans un espace libre de toute contrainte. Dès lors elle peut en appeler à lui contre le droit

international qui brimerait les droits du peuple; contre la Constitution et les droits fondamentaux lorsque ce parti défend la naturalisation dans les urnes; contre le parlement qui ne réélit pas son chef au Conseil fédéral; contre le sens même des élections parlementaires qui servent à désigner des députés et non des membres de l'exécutif; contre le résultat de ces mêmes élections qui révéleraient un plébiscite en leur faveur et sacrerait un grand parti opposé à de «*petits*» partis, un qualificatif prononcé à plusieurs reprises depuis le 21 octobre dernier. Il fait fi d'une conquête précieuse de l'Etat de droit: la séparation des pouvoirs et l'exercice organisé de la souveraineté populaire dans le cadre d'institutions stables. Bref, tout le contraire de l'émotion des foules érigée en règle de vie collective.

Déjà l'UDC s'est approprié l'idée de patrie parce que ses adversaires, notamment à gauche, l'ont trop longtemps laissée en jachère. Il est temps d'engager le combat contre cette dérive du sens des mots.

## L'UDC contre l'Europe: rien de bien nouveau

### *Un tour d'horizon des dossiers en suspens*

Albert Tille (16 décembre 2007)

On pourrait craindre que l'entrée dans l'opposition du parti anti-européen perturbe sévèrement la conduite des relations avec Bruxelles. Et la liste des affaires en cours ne cesse de s'allonger. Mais la capacité de nuisance de la

nouvelle opposition ne doit pas être surestimée. Pour les sept objets déjà inscrits à l'agenda de la législature, les oppositions d'intérêts l'emportent le plus souvent sur les positions idéologiques. Le débat européen ne peut donc se

résumer à une simple opposition entre l'UDC et les autres partis. Tentons un inventaire des enjeux en commençant par le plus important.

La libre circulation des

personnes pourra être remise question par un vote populaire en 2009, à l'issue de la période probatoire de sept ans prévue par les accords avec Bruxelles. Un vote référendaire négatif compromettrait tout l'édifice des bilatérales. Désormais entièrement libre de ses mouvements, l'UDC pourrait user de cette arme de destruction massive. Mais la situation politique ne sera guère différente de celle qui existait lors de l'acceptation des précédents votes sur ce sujet. Lorsque l'UDC ne faisait pas officiellement campagne, son *clone*, l'ASIN prenait la relève. Et pas plus demain qu'hier, l'aile économique du parti blochérien ne saurait se rallier à une opération potentiellement suicidaire.

Par ailleurs, sur un enjeu d'une telle importance, les électeurs ne se contenteront pas d'écouter les slogans de l'opposition. Les salariés voteront en fonction de leur fiche de paie. Ils pourraient dire non si, en raison de la libre circulation des travailleurs, les salaires restent durablement à la traîne. Il semble bien que ce ne soit pas le cas. Selon une étude publiée par *La vie économique* (12/2007) l'évolution des salaires nominaux est étroitement lié à l'équilibre du marché du travail, dépendant lui-même de l'évolution conjoncturelle.

L'entrée en vigueur de l'accord avec Bruxelles a provisoirement modifié la donne. Dans la perspective de puiser abondamment dans la main-d'oeuvre européenne, les entreprises suisses ont freiné les améliorations salariales. Mais elles avaient surestimé cette ressource étrangère et corrigent aujourd'hui le tir. Les salaires sont à la hausse. Le résultat d'un vote référendaire sur la reconduction de l'accord dépendra bien plus de la bonne conjoncture et de la politique salariale que de la vigueur d'une opposition de l'UDC. La société suisse des entrepreneurs devrait en prendre conscience et accepter de signer une nouvelle convention collective. On peut faire une analyse analogue à propos de l'extension de l'accord à la Roumanie et la Bulgarie. Si l'Europe parvient à contraindre la Roumanie à améliorer le traitement de sa minorité, la flambée d'hostilité contre les Roms en Italie ou à Genève se calmera et la propagande de l'opposition perdra en efficacité mobilisatrice.

Les autres objets échappent très largement à l'influence des anti-européens patentés. L'accord *Media* n'a pas eu besoin des blochériens pour être renvoyé au gouvernement. La mise en œuvre des accords de Schengen nécessite une

modeste révision législative. Pour refouler immédiatement les étrangers en situation irrégulière, il faudra remplir un formulaire standard aux normes européennes. Impossible de mobiliser une opposition référendaire avec de tels détails. La négociation sur le marché de l'électricité (DP 1759) vise essentiellement à défendre les intérêts des grandes compagnies suisses. Dans le conflit fiscal, on voit mal ce qui sépare la position apparemment unanime du gouvernement de celle de l'UDC. La conclusion d'un accord de libre échange agricole avec Bruxelles est incertaine (DP 1748). Mais elle dépend plus de la libéralisation envisagée dans le cadre de l'OMC que de l'opposition des anti-européens. Les paysans qui tentent pour l'heure de bloquer le dossier comptent évidemment sur l'appui de l'UDC. Mais que fera en définitive Christoph Blocher qui s'est ouvertement prononcé dans un discours à l'OLMA contre le protectionnisme agricole?

En définitive, l'avenir des relations avec Bruxelles se jouera sur des données économiques et marginalement sur la détermination d'une opposition qui n'est pas si nouvelle qu'elle le prétend.